

Occitanie

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2018, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des bénéficiaires entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2017-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2020.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2018 a été figée en avril 2020.

En 2018, 103 centres clinico-biologiques (dont 1 centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité) et 84 laboratoires de biologie réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination (dont 1 laboratoire n'ayant pas transmis de rapport) ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux de patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les déplacements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2018 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2018.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2018 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Occitanie et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Occitanie sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer 2014-2019 a pris en compte ces nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

Centres et activités pratiquées

En 2018, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Occitanie par six centres clinico-biologiques, sept laboratoires de biologie médicale et une association (IFRAERES) autorisée au recueil, la préparation et la mise à disposition des gamètes en vue de don (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par les treize laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les six centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - o La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par deux centres et l'association IFRAERES,
 - o L'assistance médicale en contexte viral par deux centres,
 - o La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux en vue de préservation de la fertilité par quatre centres,

Seule l'activité d'accueil d'embryons n'est pas proposée dans la région.

Activité

La population d'Occitanie compte 8,4% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était inférieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (23,1 contre 41,1 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et pour les fécondations *in vitro* (65,1 contre 87,3 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Occitanie ont réalisé 5,8% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 7,1% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2018.

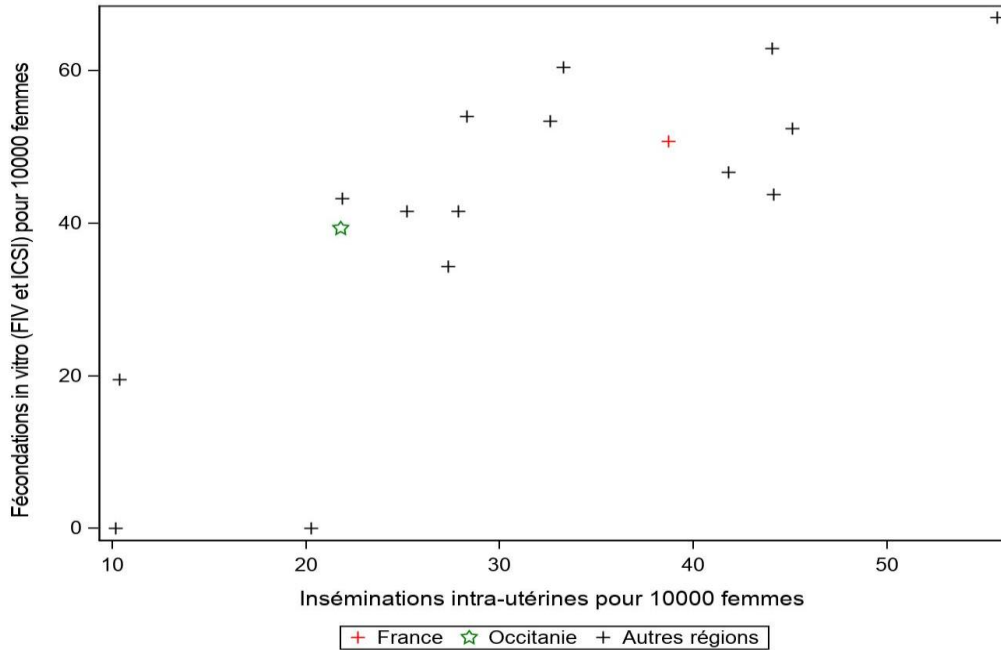
Origine géographique des patientes prises en charge

Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2018 en Occitanie, résidaient pour 88% dans la région, et 12,2% hors de la région (Tableau AMP12). Les femmes ne résidant pas en Occitanie étaient domiciliées principalement au sein de régions limitrophes.

La plupart des femmes domiciliées en Occitanie et hospitalisées pour une ponction en 2018 ont été prises en charge par un centre de la région (91,9%, Tableau AMP13).

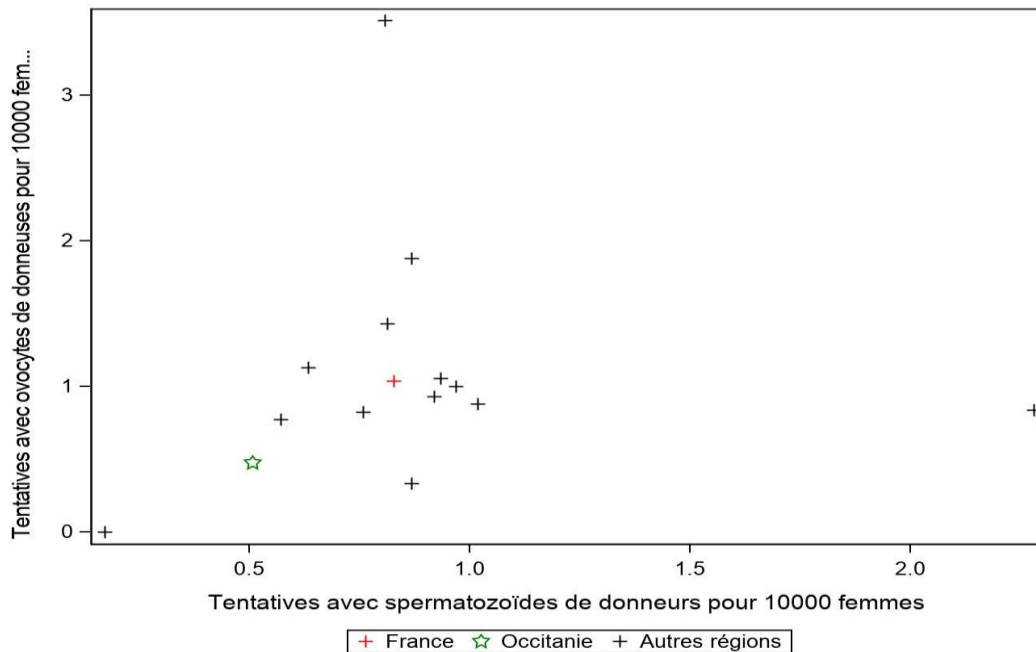
COMMENTAIRES : Occitanie

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2018

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 471 154	100,0%	.
Occitanie	964 151	8,4%	100%
-Languedoc-Roussillon	457 019	4,0%	47,4%
-Midi-Pyrénées	507 132	4,4%	52,6%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2018 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Languedoc-Roussillon	1103B	NARBONNE	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE NARBONNE	X						
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU	X	X					
	3006B	NIMES	LBM LABOSUD NIMES SIGAL	X						
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE	X	X	X	X		X	
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE	X						
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH / LBM LABOSUD GRISETTES	X	X					

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Midi-Pyrénées	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE PERPIGNAN JEAN GALLIA	X	X				X	
	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE ET ENFANTS	X	X	X	X		X	X
	3102_3102	TOULOUSE	IFREARES			X	X			
	3105_3105	QUINT-FONSEGRIVES	CL CAPIO LA CROIX DU SUD / LBM LABOSUD GARONNE QUINT FONSEGRIVES	X	X				X	X
	3106B	TOULOUSE	CEDIBIO UNILABS ST CYPRIEN RIVE GAUCHE	X						
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO	X						
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE CASTRES ARIBAT	X						
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIO FUSION	X						

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2018

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Lieu	N°	Ville	Etablissement*
Languedoc-Roussillon	1103B	NARBONNE	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE NARBONNE	70
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU	189	133	257	297	1
	3006B	NIMES	LBM LABOSUD NIMES SIGAL	62
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE	53	93	358	367	3
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE	99
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH / LBM LABOSUD GRISSETTES	363	339	757	621	.
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE PERPIGNAN JEAN GALLIA	166	165	173	124	1

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Midi-Pyrénées	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE ET ENFANTS	476	193	576	521	.
	3102_3102	TOULOUSE	IFREARES	0
	3105_3105	QUINT-FONSEGRIVES	CL CAPIO LA CROIX DU SUD / LBM LABOSUD GARONNE QUINT FONSEGRIVES	86	287	462	411	.
	3106B	TOULOUSE	CEDIBIO UNILABS ST CYPRIEN RIVE GAUCHE	380
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO	59
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE CASTRES ARIBAT	74
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIO FUSION	22
Total Région Occitanie				2099	1210	2583	2341	5

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2018

				Don de sperme			Don d'ovocytes		
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					.	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI
Lieu	N°	Ville	Etablissement*	.	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC
Languedoc-Roussillon	1103B	NARBONNE	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE NARBONNE	0
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU	0	2	4	.	.	.
	3006B	NIMES	LBM LABOSUD NIMES SIGAL	0
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE	46	13	8	2	24	7
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE	0
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH / LBM LABOSUD GRISETTES	12	5	3	.	.	.
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE PERPIGNAN JEAN GALLIA	0	1

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme				Don d'ovocytes	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
					.	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI
Midi-Pyrénées	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE ET ENFANTS	67	14	3	.	14	5
	3102_3102	TOULOUSE	IFREARES	0
	3105_3105	QUINT-FONSEGRIVES	CL CAPIO LA CROIX DU SUD / LBM LABOSUD GARONNE QUINT FONSEGRIVES	3	12	8	.	8	6
	3106B	TOULOUSE	CEDIBIO UNILABS ST CYPRIEN RIVE GAUCHE	0
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO	0
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE CASTRES ARIBAT	0
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIO FUSION	0
Total Région Occitanie				128	47	26	2	46	18

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2018

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	38.70	21.77	21.92	21.63
	FIV hors ICSI	17.05	12.55	15.97	9.46
	ICSI	33.30	26.79	33.81	20.47
	TEC	33.48	24.28	30.83	18.38
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.40	0.05	0.11	.
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.44	1.33	1.27	1.38
	FIV hors ICSI	0.10	.	.	.
	ICSI	0.71	0.49	0.46	0.51
	TEC	0.56	0.27	0.33	0.22
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.01	0.02	0.04	.
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.01	.	.	.
	ICSI	1.03	0.48	0.53	0.43
	TEC	0.61	0.19	0.15	0.22
Accueil d'embryons	TEC	0.07	.	.	.

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2018

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	44393	4931	100%	100%
		FIV hors ICSI	19557	3452	100%	100%
		ICSI	38195	7004	100%	100%
		TEC	38408	8409	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	458	54	100%	100%
	Occitanie	Insémination intra-utérine	2099	284	4,73%	5,76%
		FIV hors ICSI	1210	273	6,19%	7,91%
		ICSI	2583	602	6,76%	8,60%
		TEC	2341	547	6,10%	6,50%
		ICSI avec ovocytes décongelés	5	.	1,09%	.
	-Languedoc-Roussillon	Insémination intra-utérine	1002	128	2,26%	2,60%
		FIV hors ICSI	730	177	3,73%	5,13%
		ICSI	1545	375	4,05%	5,35%
		TEC	1409	346	3,67%	4,11%
		ICSI avec ovocytes décongelés	5	.	1,09%	.
	-Midi-Pyrénées	Insémination intra-utérine	1097	156	2,47%	3,16%
		FIV hors ICSI	480	96	2,45%	2,78%
		ICSI	1038	227	2,72%	3,24%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		TEC	932	201	2,43%	2,39%
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2794	564	100%	100%
		FIV hors ICSI	114	29	100%	100%
		ICSI	820	166	100%	100%
		TEC	641	143	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	15	4	100%	100%
	Occitanie	Insémination intra-utérine	128	36	4,58%	6,38%
		ICSI	47	15	5,73%	9,04%
		TEC	26	3	4,06%	2,10%
		ICSI avec ovocytes décongelés	2	1	13,3%	25,0%
	-Languedoc-Roussillon	Insémination intra-utérine	58	17	2,08%	3,01%
		ICSI	21	6	2,56%	3,61%
		TEC	15	2	2,34%	1,40%
		ICSI avec ovocytes décongelés	2	1	13,3%	25,0%
	-Midi-Pyrénées	Insémination intra-utérine	70	19	2,51%	3,37%
		ICSI	26	9	3,17%	5,42%
TEC		11	1	1,72%	0,70%	

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	13	5	100%	100%
		ICSI	1176	218	100%	100%
		TEC	703	120	100%	100%
	Occitanie	ICSI	46	12	3,91%	5,50%
		TEC	18	4	2,56%	3,33%
	-Languedoc-Roussillon	ICSI	24	8	2,04%	3,67%
		TEC	7	1	1,00%	0,83%
	-Midi-Pyrénées	ICSI	22	4	1,87%	1,83%
TEC		11	3	1,56%	2,50%	
Accueil d'embryons	France	TEC	85	21	100%	100%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2018

		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	17,5%	18,2%	21,9%	12,7%
	30-34 ans	33,0%	33,9%	32,1%	36,6%
	35-37 ans	22,0%	21,5%	20,1%	23,5%
	38-39 ans	12,9%	13,6%	12,8%	14,8%
	>=40 ans	14,6%	12,8%	13,1%	12,5%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,1%	68,9%	68,5%	69,3%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	34,0%	27,1%	40,0%	7,9%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	1,2%	1,0%	1,5%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,9%	1,0%	0,8%	1,3%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	.	.	.
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,1%	.	0,2%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	0,5%	.	1,3%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2018

		2016	2017	2018	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	399	404	386
		Occitanie	26	27	19
		-Languedoc-Roussillon	8	10	6
		-Midi-Pyrénées	18	17	13
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1962	1961	1872
		Occitanie	130	132	83
		-Languedoc-Roussillon	51	53	14
		-Midi-Pyrénées	79	79	69

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2016	2017	2018
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	743	755	777
		Occitanie	27	45	32
		-Languedoc-Roussillon	15	27	14
		-Midi-Pyrénées	12	18	18
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	989	1223	1288
		Occitanie	54	47	54
		-Languedoc-Roussillon	38	24	32
		-Midi-Pyrénées	16	23	22
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	1060	1069	1137
		Occitanie	39	54	45
		-Languedoc-Roussillon	16	20	24
		-Midi-Pyrénées	23	34	21
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	142	156	156
		Occitanie	5	0	0
		-Languedoc-Roussillon	0	0	0
		-Midi-Pyrénées	5	0	0
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	138	143
		Occitanie	5	0	0
		-Languedoc-Roussillon	0	0	0
		-Midi-Pyrénées	5	0	0

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2018

		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	5636	502	211	291
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	60838	3749	2163	1586
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1937	91	44	47
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	6646	343	184	159
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	138	7	0	7
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	792	33	0	33
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	346	23	5	18
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3490	187	46	141

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2018

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	186691	76.0	28103	11.4	30796	12.5	245590	100
	Couples	65354	76.5	9702	11.4	10367	12.1	85423	100
Occitanie	Embryons	10683	77.8	2254	16.4	788	5.7	13725	100
	Couples	3910	76.9	860	16.9	314	6.2	5084	100
-Languedoc-Roussillon	Embryons	6744	84.8	975	12.3	237	3.0	7956	100
	Couples	2268	84.3	340	12.6	83	3.1	2691	100
-Midi-Pyrénées	Embryons	3939	68.3	1279	22.2	551	9.6	5769	100
	Couples	1642	68.6	520	21.7	231	9.7	2393	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2018

	Occitanie	Moyenne des régions
Flux entrants*	12,2%	8,9%
Flux sortants**	8,1%	30,5%

* Part des femmes résidant hors de la région Occitanie parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Occitanie

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Occitanie parmi les femmes résidant en Occitanie

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2018 dans la région Occitanie pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Occitanie	Femmes hospitalisées en	
		Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
	%	%	%
Languedoc-Roussillon	48.30	76.14	3.13
Midi-Pyrénées	39.53	6.68	92.82
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5.07	8.19	.
Rhône-Alpes	2.74	4.42	.
Aquitaine	1.66	0.75	3.13
Ile-de-France	0.58	0.89	0.08
Limousin	0.49	0.42	0.61
Auvergne	0.26	0.42	.
Guadeloupe	0.23	0.38	.
Haute-Normandie	0.17	0.28	.
Bourgogne	0.17	0.28	.
Guyane	0.15	0.19	0.08
Corse	0.12	0.19	.
Pays de la Loire	0.09	0.14	.
Hors France	0.06	0.05	0.08
Centre-Val-de-Loire	0.06	0.09	.
Bretagne	0.06	0.09	.
Poitou-Charentes	0.06	0.09	.
Territoire Outre Mer	0.03	.	0.08
Franche-Comté	0.03	0.05	.
La Réunion	0.03	0.05	.
Martinique	0.03	0.05	.
Nord - Pas-de-Calais	0.03	0.05	.
Lorraine	0.03	0.05	.
Champagne-Ardenne	0.03	0.05	.
Total	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Occitanie ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2018.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Occitanie	Femmes résidant en	
		Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
	%	%	%
Languedoc-Roussillon	53.59	91.26	9.40
Midi-Pyrénées	38.28	2.31	80.48
Aquitaine	3.08	0.06	6.62
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2.65	4.68	0.26
Ile-de-France	1.07	0.62	1.59
Auvergne	0.55	0.68	0.40
Limousin	0.37	.	0.79
Alsace	0.15	0.17	0.13
Rhône-Alpes	0.12	0.23	.
Pays de la Loire	0.12	.	0.26
Franche-Comté	0.03	.	0.07
Total	100.00	100.00	100.00